

DOSSIER DE PRESSE

23 AOÛT 2018

CLASSEMENT DES VILLES EN FONCTION DU COÛT DE LA VIE ETUDIANTE

CONTACT PRESSE

Elisabeth Abanda-Ayissi
presse@unef.fr
06 03 55 45 28

SOMMAIRE

EDITO	4
I LES PRINCIPAUX CHIFFRES	6
II CLASSEMENT	7
III LOGEMENT : LE POSTE DE DÉPENSE QUI PÈSE LE PLUS DANS LE BUDGET D'UN-E ÉTUDIANT-E	8
IV TRANSPORT : DES POLITIQUES TOUJOURS AUSSI INÉGALES SELON LES TERRITOIRES	9
V POSTES DE DEPENSE VILLE PAR VILLE	13
VI QU'EST CE QUE L'UNEF ?	23

Le coût de la vie varie en fonction du lieu d'étude

Un an après le début du quinquennat d'Emmanuel Macron, les étudiant-e-s voient leur coût de la vie augmenter de 1,31%. Pour 56% d'entre eux cette augmentation est supérieure à l'inflation¹. Cette hausse aggrave la précarité vécue tout au long de l'année par les étudiant-e-s et contraint toujours plus de jeunes à se salarier à côté de leurs études, mettant ainsi en danger leur réussite universitaire. De plus, le coût de la vie varie beaucoup en fonction du lieu d'étude augmentant d'autant plus les inégalités. Ainsi à Paris plus de 1 224€ par mois sont nécessaires contre 720€ à Limoges.

L'accès au logement : première source d'inégalité territoriale

Le loyer, représentant 54% du budget des étudiant-e-s, est le poste de dépense qui pèse le plus lourd dans leur portefeuille. Allant de 830€ à Paris à 327€ à Brest, le prix des loyers des petites surfaces dans le parc privé varie fortement en fonction des villes.

Face à de telles augmentations deux mesures s'avèrent urgentes : l'application de l'encadrement des loyers dans l'ensemble des villes universitaires et la revalorisation des APL.

L'accès au transport : inégale en fonction des politiques territoriales

Se déplacer est une nécessité pour étudier, pourtant, les tarifs des transports font partie des prix qui augmentent chaque année, précarisant toujours un peu plus les étudiant-e-s. Cette année, 11 villes font le choix d'augmenter leurs tarifs à destination des étudiant-e-s. De plus seul une minorité d'entre elles font le choix de mettre en place des tarifs préférentiels pour les boursier-e-s et aucune n'a fait le choix d'en créer un cette année. Ainsi, 7 collectivités uniquement (comme en 2017) mettent en place un tel tarif.

Des mesures doivent être prises pour garantir l'égalité sur tout le territoire

Ce classement permet de montrer l'impact territorial du coût de la vie des étudiant-e-s et de faire ressortir les profondes inégalités qui existent entre les territoires. En effet, alors que certaines collectivités multiplient les politiques volontaristes à destination des étudiant-e-s, d'autres, comme Lille, augmentent fortement leurs tarifs faute, souvent, de budget suffisant.

Garantir l'égalité partout sur le territoire réside certes des politiques locales mises en place mais également fortement de l'Etat. A l'approche de l'élaboration du budget 2019, l'UNEF rappelle que les aides de l'Etat aux collectivités sont indispensables pour réduire le coût de la vie étudiante et demande que les collectivités soient encouragées à appliquer l'encadrement des loyers. Enfin, l'UNEF interpelle les territoires afin qu'ils s'engagent à prendre des mesures visant à faire baisser le coût de la vie pendant les études.

L'UNEF REVENDIQUE DONC :

- **Une revalorisation des Bourses sur Critères Sociaux et des APL** de 20% afin de faire face aux dépenses régulières qui ont augmenté ces dernières années.
- **Une ouverture de l'accès aux aides sociales des CROUS aux étudiant-e-s étranger-e-s.**
- **Un investissement financier dans les CROUS** afin de permettre le lancement d'un nouveau plan de construction de logements CROUS alors que le parc actuel n'accueille aujourd'hui que 7,4% des étudiant-e-s, et de garantir une restauration à tarif social accessible
- **La remise en place de l'encadrement des loyers sur Lille, et son extension à toutes les villes universitaires**, afin de stopper l'augmentation continue du coût des loyers des petites surfaces et les abus des propriétaires, ainsi que des moyens financiers destinés à assurer le contrôle de cet encadrement
- **L'exonération de la taxe d'habitation** pour les étudiant-e-s dès l'année 2019, afin de les décharger de cette dépense qui pèse fortement sur leur budget annuel
- **La mise en place de demi-tarifs étudiant-e-s dans toutes les villes universitaires** afin de garantir aux étudiant-e-s des coûts de transports abordables, et le développement de tarif boursier-e-s
- **Une meilleure protection lors de l'insertion professionnelle** avec l'ouverture et une meilleure communication sur l'aide à la recherche au premier emploi (ARPE) aux étudiant-e-s non boursier-e-s
- **L'ouverture des minimas sociaux à l'ensemble des jeunes**, et en particulier du RSA pour les moins de 25 ans

¹ L'inflation de juin d'après l'INSEE est de 2% : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3587706>

LES PRINCIPAUX CHIFFRES

COÛT DE LA VIE MENSUEL

1224 €

La ville la plus chère : Paris

721 €

La ville la moins chère : Limoges

VS



Soit un écart de **503 €**

LOGEMENT

526 €

Grande ville de Région où le coût du logement est le plus haut : Lyon

327 €

Loyer le moins cher en région : Brest

VS



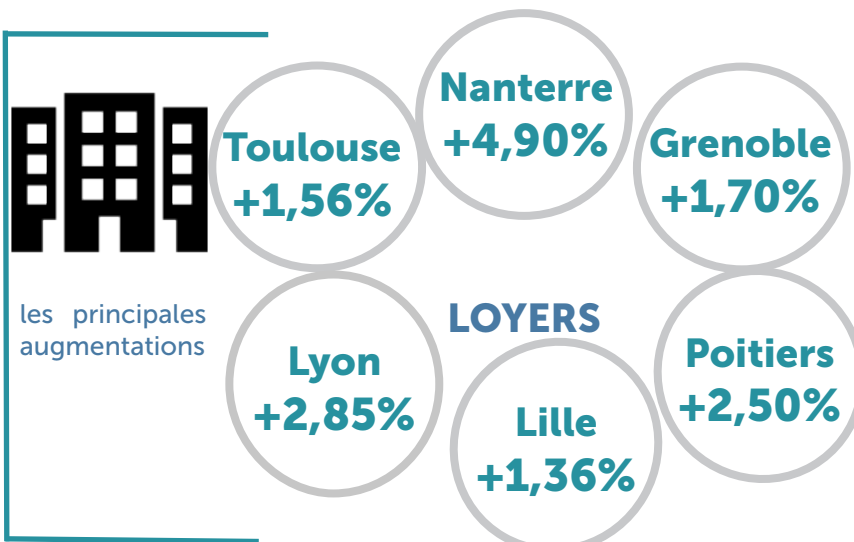
Soit un écart de **199 €**

x2,6

Écart entre le coût du loyer à Paris et le moins cher en région

68%

La part du loyer dans le budget total d'un-e étudiant-e à Paris



TRANSPORTS

321,20€

Tarif de transport le plus cher en région : Tours

VS

90 €

Tarif le moins cher en région : Limoges



Soit un écart de

2,7 x

Les villes où le tarif des transports avoisine les 300€ par an :

TOURS 321,20€,
RENNES 326€,
LYON 318€,
DIJON 315€,
LILLE 296,4€



Principales augmentations

NANCY + 5,94 %²
CLERMONT-FERRAND + 2,50%
LILLE + 3,78%
NANTES + 2,22%
TOULOUSE + 2%
RENNES +1,56%

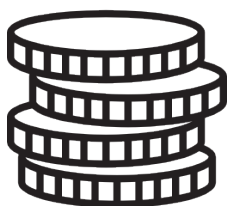
CLASSEMENT

Ce classement revient sur les 40 plus grosses villes universitaires en fonction de leur coût de la vie étudiante. Trois facteurs sont pris en compte :

- Un socle fixe, comprenant l'alimentation, les charges, les loisirs, les frais d'inscription (droits d'inscription et CVEC), les dépenses de consommation
- Les loyers moyens des logements étudiants par ville, mesurés chaque année par locservice.fr
- Le coût annuel des transports en commun pour les étudiant-e-s non boursier-e-s

Classement	Villes	Total dépenses mensuelles 2018	Evolution en %
1	Paris	1 224,26 €	1,72
2	Nanterre	1 100,26 €	4,53
3	Créteil	1 089,26 €	1,94
4	St Denis	1 052,26 €	3,61
5	Champs sur marne	1 017,26 €	5,35
6	Orsay	1 007,26 €	2,3
7	Cergy	991,26 €	1,61
8	Nice	979,13 €	3,4
9	Evry	973,26 €	-4,07
10	Lyon	931,88 €	3,32
11	Aix en Provence	921,72 €	1,85
12	Bordeaux	886,58 €	2,4
13	Marseille	885,72 €	2,45
14	Lille	876,08 €	2,62
15	Montpellier	874,72 €	2
16	La Rochelle	865,55 €	2,44
17	Strasbourg	855,55 €	1,15
18	Toulouse	844,88 €	2,72
19	Grenoble	827,88 €	2,79
20	Nantes	815,38 €	2,66
21	Rouen	815,04 €	2
22	Rennes	806,68 €	3,03
23	Dijon	805,55 €	1,75
24	Avignon	804,63 €	2,48
25	Amiens	803,05 €	2,59
26	Le Havre	800,51 €	2,02
27	Metz	798,66 €	3,49
28	Tours	794,98 €	2,27
29	Orleans	793,38 €	2,34
30	Reims	793,06 €	1,8
31	Nancy	792,58 €	2,96
32	Caen	788,51 €	2,08
33	Clermont Ferrand	774,88 €	0,74
34	Besancon	774,47 €	1,97
35	Angers	762,78 €	2,62
36	St Etienne	739,80 €	2,33
37	Le Mans	733,13 €	1,4
38	Poitiers	728,04 €	3,3
39	Brest	727,22 €	1,14
40	Limoges	720,88 €	-0,24

Principales augmentations



NANTERRE +4,53%,
LYON +3,32% ,
TOULOUSE +2,71%,
LILLE +2,62%,
NANTES +2,66%
ORLÉANS +2,95%

LOGEMENT : LE POSTE DE DÉPENSE QUI PÈSE LE PLUS DANS LE BUDGET D'UN-E ÉTUDIANT-E

Les données sur les loyers nous sont fournies par www.locservice.fr. L'UNEF exploite ensuite ces données pour établir les classements et variations.

L'accès à un logement autonome est souvent une obligation pour pouvoir poursuivre ses études dans l'enseignement supérieur. Selon l'Observatoire de la Vie Etudiante, ce sont ainsi près de deux tiers des étudiant-e-s qui sont décohabitant-e-s³. Alors que le logement représente plus de la moitié d'un budget étudiant, chaque augmentation pèse lourdement sur le pouvoir d'achat des jeunes. **La baisse concrète des aides au logement à la suite du gel des APL représente donc un manque à gagner important en l'année 2018. C'est un nouveau coup dur pour le portefeuille des étudiant-e-s**

Le montant des loyers varie et constitue une inégalité importante entre les territoires. De 327 euros à Brest à 830 euros à Paris, le loyer peut être multiplié par 2,6 d'une ville à une autre. A la rentrée 2018, les loyers augmentent en moyenne de 1,21% dans les grandes villes, 0,67% en Province, et 0,47% en région Parisienne.

Et pourtant dans cette période où la tendance est à l'augmentation des loyers, les mesures mises en place pour les encadrer connaissent un recul. En effet, au-delà du fait de ne pas appliquer l'encadrement des loyers dans toutes les villes universitaires de France, les deux seules villes où celui-ci était en place ont dûes supprimer la mesure suite à des décisions de justice. Pourtant ce dispositif avait donné des résultats encourageants : à titre d'exemple, nous constatons l'année dernière une baisse du prix des loyers de petite surface à Lille, suite à la suppression de la mesure, les loyers augmentent cette année de 1,36%. Si aujourd'hui la ville de Paris a annoncé vouloir maintenir le dispositif malgré tout, l'encadrement des loyers doit être étendu à l'ensemble des villes universitaires.

Par ailleurs, les étudiant-e-s décohabitant-e-s vivant dans le parc privé doivent s'acquitter de la taxe d'habitation. Il s'agit d'une charge supplémentaire importante pour les étudiant-e-s puisqu'elle représente en moyenne 190.96€ pour l'année 2018⁴. A Bordeaux, la taxe d'habitation coûte en moyenne 241,92 euros par mois.

Face à des loyers qui ne cessent d'augmenter d'année en année et précarisent les étudiant-e-s, l'UNEF revendique :

- La revalorisation de 20% des APL
- La généralisation de l'encadrement des loyers à toutes les villes universitaires
- La poursuite de la construction de logements étudiants CROUS gérés par le CROUS
- L'exonération de la taxe d'habitation pour les étudiant-e-s dès la première année de sa suppression.

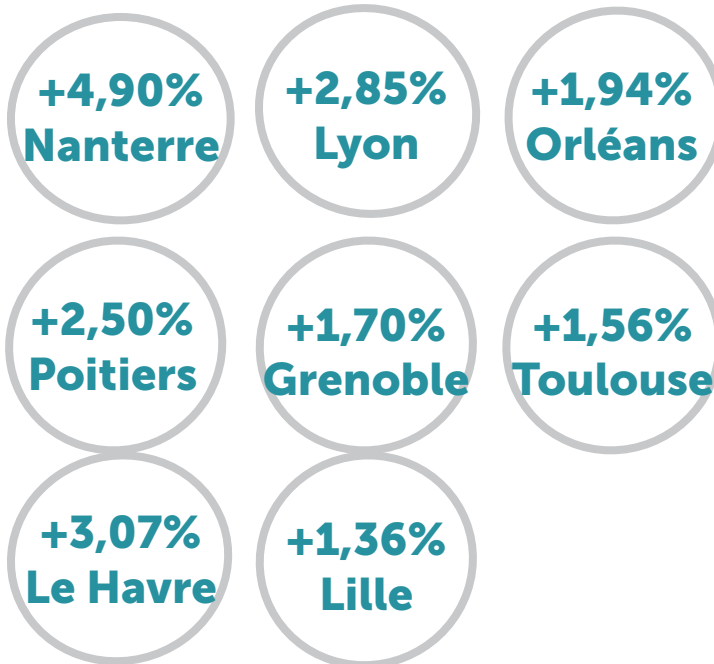
³ « Enquête nationale Conditions de vie des étudiants 2013 – le logement étudiant », Observatoire national de la vie étudiante, http://www.ove-national.education.fr/medias/OVEDonnees_logement_CDV2013.pdf

⁴ Sur un panel de 11 villes : Lyon, Bordeaux, Grenoble, Nancy, Brest, Saint-Etienne, Poitiers, Amiens, Orléans, Paris.

TABLEAU : classement des villes en fonction du coût des loyers

Rang	Villes	Loyers mensuels 2018
1	Paris	830,00 €
2	Nanterre	706,00 €
3	Créteil	695,00 €
4	Saint Denis	658,00 €
5	Champs sur marne	623,00 €
6	Orsay	613,00 €
7	Cergy	597,00 €
8	Nice	587,00 €
9	Evry	579,00 €
10	Aix en Pro- vence	534,00 €
11	Lyon	526,00 €
12	Bordeaux	488,00 €
13	Marseille	488,00 €
14	Montpellier	479,00 €
15	Lille	472,00 €
16	La Rochelle	467,00 €
17	Toulouse	457,00 €
18	Strasbourg	454,00 €
19	Grenoble	436,00 €
20	Rouen	415,00 €
21	Nantes	413,00 €
22	Amiens	411,00 €
23	Avignon	407,00 €
24	Metz	402,00 €
25	Rennes	399,00 €
26	Dijon	399,00 €
27	Orleans	398,00 €
28	Le Havre	396,00 €
29	Nancy	393,00 €
30	Reims	392,00 €
31	Tours	388,00 €
32	Caen	387,00 €
33	Clermont Ferrand	375,00 €
34	Besancon	372,00 €
35	Angers	361,00 €
36	St Etienne	343,00 €
37	Limoges	334,00 €
38	Poitiers	332,00 €
39	Le Mans	331,00 €
40	Brest	327,00 €

LES PRINCIPALES AUGMENTATIONS DE LOYER



24

Villes où le loyer augmente hors région parisienne

8

Villes où le loyer augmente de plus de 2%

9

Villes où le loyer moyen est supérieur au montant d'une bourse échelon 7 (555€)

+6,31%

L'augmentation des loyers à Champs sur marne

+1,36%

L'augmentation des loyers à Lille, après suppression de l'encadrement des loyers

68%

Part du loyer dans le budget total à Paris

IV TRANSPORT : DES POLITIQUES TOUJOURS AUSSI INÉGALES SELON LES TERRITOIRES

Afin de se déplacer au sein de leur ville universitaire, les étudiant·e·s n'ont d'autre choix que de souscrire à un abonnement aux transports en commun. Comme pour le loyer, les tarifs varient fortement d'une ville à une autre, et sont facteur d'inégalité entre les étudiant·e·s.

Dans certaines villes, les tarifs dépassent ou avoisinent les 300€ pour une année universitaire. C'est le cas en région Parisienne mais aussi dans 5 villes en région Tours, Rennes, Lyon, Dijon, Lille. De plus, 11 villes augmentent leurs tarifs de transport pour l'année 2018-2019.

Enfin, si certaines villes développent une politique volontariste à destination des étudiant·e·s boursier·e·s, elles restent encore rares. Seuls Amiens, Brest, Metz, Nancy, Strasbourg et Reims ont un tarif spécifique afin d'aider les étudiant·e·s boursier·e·s, qui sont les plus précaires.

Afin de rendre les transports en commun accessibles à l'ensemble des étudiant·e·s, quel que soit le lieu d'études, l'UNEF revendique :

- La généralisation d'un demi-tarif étudiant pour les transports dans l'ensemble des villes universitaires
- La généralisation d'un tarif boursier moins élevé pour aider les étudiant·e·s les plus précaires à accéder aux transports en commun

TABLEAU : classement des villes en fonction du coût du transport

Rang	Collectivité	Transports annuel 2018
1	Ile-de-France	342
2	Tours	331,2
3	Rennes	326
4	Lyon	318
5	Dijon	315
6	Lille	296,4
7	Le Havre	279,3
8	Besancon	277
9	Nantes	276
10	Le Mans	273
11	Angers	268,8
12	Strasbourg	266
13	Caen	265,5
14	Reims	260,1
15	Nancy	252
16	Brest	250
17	Rouen	247,92
18	Clermont Ferrand	246
19	Bordeaux	230,4
20	La Rochelle	230
21	Metz	229,5
22	Marseille	220
23	St Etienne	209
24	Avignon	200
25	Poitiers	199,9
26	Montpellier	196
27	Amiens	195,6
28	Orleans	182,3
29	Nice	153
30	Grenoble	150
31	Toulouse	102
32	Aix en Provence	100
33	Limoges	90

TABLEAU : Les principales augmentations des tarifs de transport



Classement	Villes	évolution transport
1	Lille	3,78%
2	Clermont Ferrand	2,50%
3	Nantes	2,22%
4	Toulouse	2,00%
5	St Etienne	1,95%
6	Rennes	1,56%
7	Rouen	1,19%
8	Lyon	0,95%

+10,8 €

Augmentation des tarifs à Lille

+6%

Augmentation des tarifs à Nancy

11

Nombre de villes qui connaissent une augmentation des tarifs de transport en région

241,2€

Différence entre le prix des transports à Tours et à Limoges

7

Nombre de ville développant un tarif boursier pour les étudiant·e·s

4

Nombre de villes en région où le coût des transports dépasse 300€/an

V Postes de dépense villes par villes

1. En Région Ile-de-France le loyer représente deux tiers des dépenses



Ville	moyenne loyer par mois	évolution
Paris	830€	+0,73%
Créteil	695€	+0,87%
Nanterre	658€	+4,90%
Saint Denis	658€	+3,46%
Evry	579€	-8,82%
Cergy	597€	+0,17%
Orsay	613€	+1,32%
Champ sur Marne	623€	+6,31%



Transports :

342€/an

Les loyers en Ile-de-France sont les plus chers du pays, particulièrement à Paris où ils augmentent de 0,73% cette année encore. Si l'encadrement des loyers sera remis en place dans la capitale, sur décision de la Mairie, il reste peu respecté pour les petites surfaces dans lesquelles logent les étudiant-e-s. De plus, les étudiant-e-s ne vivent pas uniquement à Paris même, l'augmentation de 4,9% des loyers à Nanterre nous démontre que c'est l'ensemble des villes d'Ile-de-France qui devraient appliquer cette mesure. Les tarifs de transport sont également les plus élevés de France, atteignant les 342 euros, plombant un peu plus le porte-monnaie des étudiant-e-s.

Plusieurs dispositifs sont mis en place par la région et la ville de Paris afin d'améliorer les conditions de vie et d'études, comme l'aide financière proposée par la mairie permettant aux jeunes de s'installer pour la première fois dans un logement meublé : l'AILE. Un centre de santé est également à disposition des étudiant-e-s.

2. Nice : la ville la plus chère de région, plombée par le coût du logement

Loyers :

 **587€/mois**

Transports :

 **153€/an**

Si le coût des transports en commun n'augmente pas à Nice par rapport à la rentrée 2017, se loger représente un poids très élevé pour un budget étudiant et connaît une augmentation de 17 euros par mois (2,90%). Les loyers dans la municipalité sont les plus chers de région, et la ville, pourtant visée par le décret listant les communes devant appliquer l'encadrement des loyers ne démontre toujours pas une quelconque volonté à mettre en place le dispositif.

La région développe cependant quelques dispositifs à destination des étudiant-e-s pour alléger leur budget, comme la carte "ZOU ! Etudes" avec laquelle le trajet domicile-études est pris en charge par la région pour les voyages en TER ou Chemins de fer Provence. Le PASS Santé Jeunes favorise également l'accès aux soins et à la contraception pour les étudiant-e-s.

3. Lyon : cumul d'une augmentation des coûts de transport et de logement

Loyers :

 **526€/mois**
(+ 2,85%)

Transports :

 **318€/an**
(+0,95%)

Aides financières directes : aides à la mobilité, réductions sur les trajets de TER et de car régionaux pour les jeunes

Avec des loyers supérieurs à la moyenne nationale hors région parisienne, et des transports en commun dépassant les 300€ annuels, la ville de Lyon connaît une double augmentation des loyers et des tarifs de transports à la rentrée 2018 pour la deuxième année consécutive. Il est indispensable d'appliquer l'encadrement des loyers, et de réduire le tarif jeune dans les transports en commun pour les rendre plus accessibles.

La région a mis en place plusieurs dispositifs pour alléger le porte-monnaie des étudiant-e-s, comme l'aide à la mobilité internationale. Cependant, la fusion avec la Région Auvergne qui avait développé une politique volontariste à destination des jeunes ne s'est pas traduite par une harmonisation des droits vers le haut

4. Aix-en-Provence : le tarif des logements continue d'augmenter



Si les transports restent bien inférieurs à la moyenne nationale à Aix-en-Provence et n'augmentent pas cette année, le coût du logement est très élevé, et continue d'augmenter de 0,30% à la rentrée 2018. L'encadrement des loyers est plus que jamais nécessaire dans la commune pour permettre aux étudiant-e-s d'accéder à un logement autonome. Les mêmes dispositifs s'appliquent qu'à Nice, mais malgré cette politique de la région PACA, le coût de la vie reste extrêmement élevé pour les étudiant-e-s en particulier dans leur recherche d'un logement en début d'année.

5. Bordeaux : un coût du logement qui augmente cette année



Aides financières directes : de 100€ à 300€ d'avance du premier loyer, de 130€ à 250€ avec le dispositif «Sac Ados» pour voyager, de 360€ à 590€ par mois pour les stages d'études à l'étranger, une aide à la mobilité régionale avec des tarifs entre 4€ et 19€

Contrairement aux années précédentes où c'était les charges de transports qui augmentaient, cette année ce sont les loyers qui augmentent à Bordeaux. Si la région possède une aide d'avance au premier loyer pour le mois de septembre, elle reste cependant insuffisante pour les étudiant-e-s car les loyers sont bien supérieurs à la moyenne nationale, c'est pourquoi il est nécessaire que la ville de Bordeaux applique l'encadrement des loyers. De plus la ville de Bordeaux fait face à une pénurie de logement de petite surface rendant l'accès au logement d'autant plus difficile pour les étudiant-e-s


Par ailleurs, après deux années consécutives de hausse, les tarifs de transports se stabilisent cette année à 230,4 euros mais restent dans la fourchette haute des tarifs de transports en Province.


6. Marseille : des transports accessibles mais des loyers trop élevés



Si le coût des transports à Marseille est inférieur à la moyenne nationale, les loyers restent une charge trop importante pour un budget étudiant, et ils continuent d'augmenter à la rentrée 2018 ce qui démontre une fois de plus la nécessité d'appliquer dans la métropole l'encadrement des loyers. Quelques dispositifs comme la carte "ZOU ! Etudes" ou le PASS Santé Jeunes diminuent le coût de la vie, qui reste cependant un des plus élevés de France.

7. Lille : Avec la fin de l'encadrement des loyers, le coût du logement augmente alors que les tarifs de transports explosent

Loyers :
**472€/mois**
(+ 1,36%)


Transports :
**296,40€/an**
(+3,78%)


Aides financières directes : Pass régional TER'Etudes avec gratuité pour les étudiant-e-s boursier-e-s et -50% pour les non-boursier-e-s entre le lieu de résidence et d'études, 400€/mois de bourse à la mobilité Mermoz, des réductions culturelles avec le "Crédit Loisir"

Lille est la seule ville hors région parisienne à avoir mis en place l'encadrement des loyers en février 2017, et le dispositif a prouvé son efficacité avec une baisse des coûts des loyers de 0.33% en un an pour les petites surfaces.

Elle a pourtant été supprimée suite à une décision de justice et l'on voit la conséquence directe avec une augmentation des loyers en moyenne de 1,36%. De plus, on voit en parallèle un coût des transports qui explose avec une augmentation de plus de 10 euros sur un an, ce qui fait de Lille une des villes qui connaît une augmentation du coût de la vie importante.

8. Montpellier : les dispositifs de la région allègent un coût de la vie plombé

Loyers :
**479€/mois**
(+ 0,41%)


Transports :
**196€/an**

Aides financières directes : TER à 1€ dans l'ancienne région Languedoc-Roussillon, 300€/mois d'aide à la mobilité pour les L3, M1, M2, BTS et DUT, 100€ avec le Pass Mutuelle Etudiant pour les boursier-e-s échelon 0bis à 4 à partir de la rentrée 2017

Plusieurs dispositifs sont développés par la région Occitanie à destination des jeunes pour rendre le coût de la vie moins cher. Ainsi, un Pass Mutuelle pour les étudiant-e-s boursier-e-s, des dispositifs pour le transport ou encore la mobilité internationale existent en faveur des étudiant.e.s.

Par ailleurs, les loyers à Montpellier augmentent chaque année pour les petites surfaces occupées par les étudiant-e-s, alors que la ville est une zone tendue énumérée dans le décret relatif à l'encadrement des loyers. La mise en application rapide de ce dispositif est nécessaire pour faciliter l'accès à un logement autonome.

9. La Rochelle : Une augmentation du prix des loyers

Loyers :
**467€/mois**
(+ 1,19%)


Transports :
**230€/an**

Aides financières directes : accompagnement à la mobilité internationale

La Rochelle connaît une hausse des loyers déjà très couteux lorsqu'on regarde la moyenne nationale et dans le même temps un coût des transports relativement élevé si on compare aux autres villes. Ainsi l'encadrement des loyers mais aussi la mise en place d'une politique volontariste à l'égard des jeunes sont nécessaires.

10. Strasbourg : malgré une baisse en moyenne des loyers une ville qui reste chère pour un.e étudiant.e


Loyers :
 **454€/mois**


Transports :
 **266€/an**

Aides financières directes : tarif boursier pour les transports, aide à la mobilité de 400€ à 800€ (+200€ si l'étudiant.e est boursier.e, carte culture)

En effet, si les loyers baissent en moyenne dans la ville de Strasbourg, cette tendance doit continuer car le loyer moyen reste très élevé par rapport à la moyenne nationale en province avec 454 euros par mois.

11. Toulouse : Une augmentation sur les deux postes de dépense principaux : logement et transport

Loyers :
 **457€/mois**
(+ 1,56%)

Transports :
 **102€/an**
(+2%)

Aides financières directes : gratuité des transports en commun pour les étudiant-e-s boursier-e-s échelon 7, 100€ avec le Pass Mutuelle Etudiant pour les boursier-e-s échelon 0bis à 4, aide à la mobilité de 70€/semaine pour les étudiant-e-s boursier-e-s en L3, M1, M2, BTS et DUT

Alors que la mairie de Toulouse menace régulièrement d'augmenter le tarif des transports en commun très avantageux pour les étudiant-e-s, les mobilisations successives avaient permis l'année précédente de geler le tarif des transports. Pourtant cette année le choix politique fait est de nouveau d'augmenter ces frais de 2%. De plus, un nouveau tarif jeune à 15€ par mois a été créé en 2017 et, faute d'information de la part de la mairie et de la compagnie de transport, de nombreux-ses étudiant-e-s sont trompés par ce tarif et ne savent pas qu'il-elle-s peuvent bénéficier du tarif étudiant à 102€/an. Lorsque dans le même temps les frais de logement augmentent aussi de manière conséquente, il est nécessaire que des mesures fortes soient prises.

Plusieurs dispositifs sont proposés par la région pour aider financièrement les étudiant-e-s, comme le Pass Mutuelle pour les étudiant-e-s boursier-e-s à hauteur de 100€. L'aide à la mobilité ne concerne malheureusement que les étudiant-e-s boursier-e-s contrairement au dispositif mis en place à Montpellier. L'UNEF souhaite que l'harmonisation des dispositifs entre les deux anciennes régions se traduise également par un tarif TER à 1€ pour les jeunes sur Toulouse. Enfin l'application de l'encadrement des loyers dans cette ville paraît indispensable.

12. Grenoble : Des loyers en forte hausse et une gratuité dans les transports qui tarde à voir le jour

Loyers :
 **436€/mois**
(+ 1,70%)


Transports :
 **150€/an**

Aides financières directes : 380€ mensuel d'aide à la mobilité avec la bourse "Explor'RA Sup", réductions sur les trajets de TER et de car régionaux pour les jeunes

Alors que les loyers augmentent de 1,70% cette année, la ville de Grenoble est, elle aussi, loin de vouloir à mettre en place l'encadrement des loyers. Cette disposition permettrait cependant d'alléger le poids du loyer dans le portefeuille des étudiant-e-s, car celui-ci reste supérieur à la moyenne des villes hors région parisienne.

Par ailleurs, alors que les tarifs avaient baissé de 195€ à 150€ par an à la rentrée 2016, ces derniers se sont stabilisés pour la rentrée 2017 et aujourd'hui ils sont de nouveaux gelés

13. Nantes : Augmentation conséquente des loyers et transports

Loyers :
 **413€/mois**
(+ 1,34%)

Transports :
 **276€/an**
(+2,22%)

Aides financières directes : caution pour le logement avec le pass logement

Cette ville, qui a déjà un coût de la vie assez élevé depuis quelques années déjà, subit la double peine en cette rentrée, puisqu'elle voit ses loyers et ses tarifs transports augmenter de manière importante. Une application de l'encadrement des loyers et l'accès à un tarif accessible pour les transports permettrait aux étudiant.e.s de cette ville de pouvoir mieux s'en sortir.

14. Rouen : Les coûts du logement et des transports en commun augmentent rapidement


Loyers :
 **415€/mois**
(+ 0,14%)


Transports :
 **247,92€/an**
(+1,19%)

Aides financières directes : aide à la mobilité internationale de 200€ ou 400€ + 40€/semaine, réductions pour l'accès à la culture et au sport avec la carte Atout Normandie

C'est une année supplémentaire d'augmentation de ces deux postes de dépenses pour la ville de Rouen qui voit son coût de la vie augmenter et se placer parmi les plus haut de France. Il devient urgent de développer dans la ville une politique volontariste à l'égard des jeunes facilitant notamment leur accès aux transports en commun.

15. Amiens : Une augmentation forte des loyers malgré de nombreux dispositifs existants

Loyers :
 **411€/mois**
(+ 2,13%)

Transports :
 **195,60€/an**

Aides financières directes : tarif boursier pour les transports en commun, pass régional TER'Etudes avec gratuité pour les étudiant-e-s boursier-e-s et -50% pour les non-boursier-e-s entre le lieu de résidence et d'études, garantie logement pour les étudiant-e-s en cité universitaire du CROUS, 400€/mois de bourse à la mobilité Mermoz, 90€ de pass complémentaire santé pour les étudiant-e-s boursier-e-s

Le coût des loyers augmente fortement cette année dans la ville d'Amiens, ne facilitant pas l'accès des étudiant-e-s au logement autonome. Cette augmentation est la preuve d'une nécessité d'un encadrement des loyers dans l'ensemble des villes universitaires.

La région Haut de France, et en particulier l'ancienne région Picardie ont mis en place nombre de dispositifs à destination des jeunes en études. Alors que le fond de garantie pour le logement en cité universitaire ou encore l'aide à la santé des étudiant-e-s boursier-e-s n'existaient que dans la région Picardie, il est essentiel que ces dispositifs soient étendus à l'ensemble du territoire Hauts de France.

Pourtant Amiens connaît l'une des plus grosses augmentations de loyer hors région parisienne.

16. Rennes : Le prix des transports est un des plus élevés de France

Loyers :
 **399€/mois**

Transports :
 **326€/an**
(+1,56%)

Aides financières directes : entre 30 et 65% de réduction sur les trajets en TER avec le tarif jeune, une bourse à la mobilité

Rennes fait partie des villes où les transports en communs sont les plus chers de France, juste après la région parisienne et Tours, et ces derniers continuent d'augmenter à la rentrée 2018. Il est indispensable de baisser les tarifs étudiants qui sont près de 100€ plus cher que la moyenne en région. L'encadrement des loyers est également une nécessité, tout comme le développement d'aides financières à destination des jeunes qui restent encore trop faibles en Bretagne.

17. Dijon : Des transports plus chers que la moyenne en région


Loyers :
 **399€/mois**
(+ 1,09%)

Transports :
 **315€/an**

Aides financières directes : 250 bourses municipales à destination des étudiant-e-s les plus précaires, bourse à la mobilité sur critères sociaux

Dijon est une des villes les plus chères pour les transports en commun, juste derrière Rennes. Comme pour cette dernière, les tarifs jeunes doivent être revus à la baisse pour permettre à chacun-e de se déplacer à un prix plus accessible. Avec des loyers importants aussi en moyenne, l'encadrement des loyers serait là aussi une mesure positive en faveur des jeunes.

18. Avignon : Des loyers qui pèsent dans le budget


Loyers :
 **407€/mois**
(+ 1,26%)


Transports :
 **200€/an**

Aides financières directes : accès aux aides de la Région PACA (pass santé,...)

La ville d'Avignon avait déjà des loyers élevés qui constitue une grosse partie du coût de la vie et cette année en plus les loyers augmentent rendant ainsi l'application de l'encadrement des loyers dans cette ville urgente.

19. Metz : Une légère augmentation des loyers en 2018


Loyers :
 **402€/mois**
(+ 0,18%)


Transports :
 **229,50€/an**

Aides financières directes : tarif boursier pour les transports en commun, 200€ d'aide à l'installation pour les étudiant-e-s non boursier-e-s indépendant-e-s financièrement, aide à la mobilité de 400 à 800€ (+200€ si l'étudiant-e est boursier-e), carte culture

Les tarifs de transport sont dans la moyenne des villes de région à Metz, et le tarif boursier à 184.50€ permet aux étudiant-e-s les plus précaires de prendre plus facilement les transports en commun dans la municipalité. Les loyers quant à eux continuent d'augmenter cette année, d'où la nécessité de mieux les encadrer.

20. Le Havre : Une hausse des loyers conséquente pour la deuxième année consécutive

Loyers :
 **396€/mois**
(+ 3,07%)

Transports :
 **279,30€/an**

Aides financières directes : aide à la mobilité internationale de 200€ ou 400€ + 40€/semaine, réductions pour l'accès à la culture et au sport avec la carte Atout Normandie, pass sport à 7€/an

Les loyers augmentent de 3,07% alors que l'année précédente ils augmentaient déjà de 2% faisant du Havre une des villes de province qui connaît une grosse augmentation de son coût de la vie. L'encadrement des loyers devient ainsi au Havre une nécessité.

21. Tours : Les transports en commun sont les plus chers hors région parisienne

Loyers :
 **388€/mois**
(+ 0,64%)

Transports :
 **331,20€/an**

Aides financières directes : abonnement mensuel plafonné à 75€ pour les TER dans la région et 50% de réduction entre le lieu d'habitation et le lieu d'études, de 40 à 60€ par semaine d'aide à la mobilité internationale, 100€ d'aide à la complémentaire santé pour les boursier-e-s échelon 4 ou plus, 300€ d'aide de dépôt de garantie

La région Centre Val de Loire a développé de nombreux dispositifs à destination des jeunes pour réduire leur coût de la vie comme des réductions dans les transports régionaux ou encore une aide à la complémentaire santé. Cependant, ce budget est plombé par un tarif des transports en commun très supérieur à la moyenne nationale, se situant juste en dessous des prix parisiens même s'il n'augmente pas cette année. Il est urgent de réduire le coût du demi-tarif étudiant pour les jeunes de la métropole. De plus on constate cette année une légère augmentation du prix des loyers.

22. Nancy : Une augmentation énorme sur les frais de transports des boursiers

Loyers :
 **393€/mois**
(+ 0,77%)

Transports :
 **252€/an**

Aides financières directes : tarif boursier pour les transports en commun, aide à la mobilité de 400 à 800€ (+200€ si l'étudiant-e est boursier-e), carte culture

La ville de Nancy a mis en place un tarif boursier à 192€ l'année pour permettre aux étudiant-e-s les plus précaires de moins dépenser pour se déplacer au quotidien. Cependant, ce tarif a augmenté cette année alors que le coût des transports en commun à Nancy est déjà supérieur à la moyenne nationale. C'est un choix politique qui n'est pas encourageant pour la jeunesse nancéenne. Il est nécessaire de diminuer ce demi-tarif étudiant pour rendre les transports plus accessibles.

23. Reims : Les tarifs des transports en commun restent plus élevés que la moyenne nationale

Loyers :
 **392€/mois**

Transports :
 **260,10€/an**

Aides financières directes : tarif boursier pour les transports en commun, réductions sur les trajets quotidiens et hebdomadaires en TER dans la région Champagne-Ardennes, 80€ d'aide à la complémentaire santé pour les étudiant-e-s boursier-e-s, aide à la mobilité de 400 à 800€ (+200€ si l'étudiant-e est boursier-e)

Si les transports n'augmentent pas à Reims, leur montant reste toujours élevé pour les étudiant-e-s, malgré la mise en place d'un tarif boursier pour les étudiant-e-s échelon 4 à 7 qui constitue un coup de pouce important pour les plus précaires.

24. Orléans : les aides de la région participent à la réduction du coût de la vie mais des loyers qui augmentent de plus en plus



Aides financières directes : abonnement mensuel plafonné à 75€ pour les TER dans la région et 50% de réduction entre le lieu d'habitation et le lieu d'étude, de 40 à 60€ par semaine d'aide à la mobilité internationale, 100€ d'aide à la complémentaire santé pour les boursier-e-s échelon 4 ou plus, 300€ d'aide de dépôt de garantie

Comme pour les étudiant-e-s de Tours, les jeunes à Orléans bénéficient de nombreux dispositifs mis en place par la région afin de réduire le coût de la vie. Le loyer augmente cependant rapidement et de manière importante puisqu'on se rapproche des 400 euros, la ville doit mieux l'encadrer pour que cette dépense ne reste pas trop importante dans les budgets étudiants.

25. Caen : La mise en place d'un demi-tarif étudiant plus que jamais inaccessible



Aides financières directes : réductions pour l'accès à la culture et au sport avec la carte Atout Normandie, aide à la mobilité internationale de 200€ ou 400€ + 40€/semaine

Les tarifs des transports en commun se stabilisent à Caen depuis 2016. Ce coup d'arrêt est un mauvais signal alors que la ville de Caen s'était engagée à mettre en place un demi-tarif étudiant. Cette promesse doit effectivement être mise en place pour favoriser les déplacements des étudiant-e-s.

26. Clermont-Ferrand : La ville connaît une forte augmentation de ses tarifs de transports



Aides financières directes : réductions sur les trajets de TER et de car régionaux pour les jeunes, réductions pour des événements culturels avec la Carte Cité Jeune, 380€ mensuel d'aide à la mobilité avec la bourse "Explor'RA Sup". Il existe des tarifs pour les étudiant.e.s boursier.e.s.

Les étudiant-e-s de Clermont-Ferrand vont connaître une rentrée mitigée. D'un côté on a la 2ème plus forte hausse des transports de France, et de l'autre des loyers qui baissent.

27. Besançon : Une augmentation des transports



Aides financières directes : mobilité internationale

Dans la ville de Besançon les tarifs de transports déjà assez élevés augmentent. Il est ainsi nécessaire que la ville mette en place une politique volontariste à l'égard des étudiant-e-s passant tout d'abord par une réduction des tarifs de transport.

28. Angers : Cumul de l'augmentation des tarifs de transport et de loyer



Aides financières directes : caution pour le logement avec le pass logement

Par ailleurs, la ville connaît une double augmentation de ses tarifs de transports qui sont d'ores et déjà bien supérieurs à la moyenne nationale, ainsi que de ses loyers. La mise en place d'un demi-tarif étudiant dans les transports en commun est plus que jamais nécessaire.

29. Saint Etienne : Des dispositifs toujours pas accessibles aux étudiant-e-s



Aides financières directes : 380€ mensuel d'aide à la mobilité avec la bourse "Explor'RA Sup", réductions sur les trajets de TER et de car régionaux pour les jeunes, réduction culturelle avec le "Saintepass"

Ces aides financières sont d'autant plus nécessaires que le tarif des transports augmente à Saint-Etienne de près de 2% à la rentrée 2018, ainsi que les loyers qui progressent de 0,40%.

30. Le Mans : Une baisse des loyers qui allège les étudiant-e-s mais des transports trop chers



Aides financières directes : aides à la mobilité internationale

Au Mans, les loyers des petites surface diminuent, point positif qui doit continuer dans cette lancée. Cependant, le prix des transports stabilisé cette année reste particulièrement élevé.

31. Poitiers : Le poids du logement renforcé par une augmentation des loyers et de la taxe d'habitation



Aides financières directes : accès gratuit à des activités sportives avec le Pass'sports, de 360 à 590€ par mois pour les stages d'études à l'étranger, 120€/mois pour les séjours d'études à l'étranger, une aide à la mobilité régionale avec des tarifs entre 4 et 19€, de 100 à 300€ d'avance du premier loyer, de 130 à 250€ avec le dispositif "Sac Ados" pour voyager

Les loyers augmentent de manière conséquente cette année à Poitiers et y appliquer l'encadrement des loyers devient intéressant pour éviter une augmentation trop régulière. De plus, la ville de Poitiers a également fait le choix d'augmenter la taxe d'habitation qui était déjà au-dessus de la moyenne nationale, renforçant la charge qui pèse sur les étudiant-e-s décohabitante-s de la ville.

32. Brest : Des tarifs de transports trop important



Aides financières directes : tarif boursier pour les transports en commun, entre 30 et 65% de réduction sur les trajets en TER avec le tarif jeune, une bourse à la mobilité

La ville de Brest qui l'année dernière était la ville étudiante la moins chère de France remonte cette année d'une place. S'il existe des tarifs spécifiques pour accéder aux transports ceux-ci doivent devenir plus accessible à tous les publics étudiant.e.s

Par ailleurs, la région Bretagne doit continuer à développer plus d'aides financières à destination des jeunes.

33. Limoges : Ville la moins chère de la rentrée 2018



Aides financières directes : de 360 à 590€ par mois pour les stages d'études à l'étranger, de 60 à 70€ par semaine plus un forfait de 300 ou 400€ pour les séjours d'études et stages à l'étranger, de 100 à 300€ d'avance du premier loyer, de 130 à 250€ avec le dispositif "Sac Ados" pour voyager, une aide à la mobilité régionale avec des tarifs entre 4 et 19€, une aide alimentaire sous forme de tickets RU pour les étudiant-e-s les plus précaires

Si les transports sont les moins chers de France à Limoges, on voit aussi une diminution des loyers pour cette rentrée 2018. Ce qui fait de Limoges la ville avec le coût de la vie le moins élevé pour la rentrée 2018.



Qu'est-ce que Locservice ?

Toutes les données sur les loyers moyens dans le privé proviennent de Loc Service :

<http://www.locservice.fr/> A propos de LocService.fr : Spécialiste de la location et de la colocation entre particuliers, LocService crée il y a près de 20 ans le concept de mise en relation inversée. Avec LocService.fr, aucun frais d'agence, le locataire ou colocataire renseigne sa demande de location et ce sont les propriétaires particuliers qui le recontactent directement. LocService.fr permet ainsi de louer rapidement appartements, maisons, studios, chambres, meublés ou colocations. Le site, qui compte plus d'1,4 million d'utilisateurs particuliers à son actif et 94 % d'avis favorables, a été classé dans le top 500 des « Champions de la Croissance 2018 » réalisé par Les Echos.

VI QU'EST-CE QUE L'UNEF



POUR L'ÉGALITÉ, CONTRE LES DISCRIMINATIONS !

L'UNEF intervient pour défendre l'égalité de tous face au savoir aussi bien en termes d'accès qu'en terme de réussite concrète de chacun et chacune. Pour cela, nous défendons l'idée d'une université démocratisée, gratuite, laïque et métissée dans le cadre d'un véritable service public de l'enseignement supérieur.

S'INFORMER

Connaitre ses droits, c'est pouvoir les défendre. C'est pourquoi l'UNEF organise pour ses adhérent-e-s des réunions d'information sur le fonctionnement de l'université, les modalités d'examens et de passage dans l'année supérieure... ceci dès la rentrée et tout au long de l'année. En plus, chaque adhérent-e reçoit le mensuel Étudiant-e-s de France, qui rassemble toute l'actualité universitaire, les réformes en cours, les droits nouveaux, les mobilisations...

QU'EST CE QUE L'UNEF ?

L'Union Nationale des Etudiants de France est le principal syndicat étudiant de France. Seul syndicat présent dans tous les établissements d'enseignement supérieur, l'UNEF est un acteur incontournable dans le paysage universitaire. Indépendante des partis politiques comme des gouvernements, l'UNEF intervient pour informer, défendre et représenter les étudiants.

L'UNEF LE SYNDICAT

ETUDIANT

Présente sur l'ensemble des Universités de France, l'UNEF (Union Nationale des Étudiants de France) est la principale organisation syndicale étudiante. Indépendante des partis politiques, elle fonde son engagement autour de la défense des intérêts matériels et moraux des étudiants.

DEFENDRE NOS DROITS

Seul le syndicat étudiant, l'UNEF défend les droits des étudiant-e-s au quotidien. Obtention d'une bourse, d'un logement au CROUS, règlement d'un problème d'examen etc. L'action collective nous permet de faire respecter nos droits et d'en gagner de nouveaux.

LA SOLIDARITE A L'UNIVERSITE

L'UNEF, par le biais de ses coopératives est présente pour organiser de façon concrète la solidarité à l'université (bourse aux livres, photocopies, carte de réduction et de service ISIC ...) mais aussi pour animer la vie des campus en organisant des conférences, des initiatives culturelles...

S'ENGAGER SUR DES QUESTIONS DE SOCIÉTÉ

En tant qu'étudiant-e-s, nous voulons intervenir sur des sujets de société : lutte contre l'extrême droite, lutte pour les droits des femmes, contre la mondialisation libérale...